
THE COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS
OF CANADA



LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU CANADA

**Conseil d'administration du
CMFC
Décisions/directions et impacts**

Les 4 et 5 FÉVRIER 2018

Liste des motions du Conseil

Le Profil professionnel en médecine de famille	1
Le Centre de médecine de famille	2
L'évolution du rôle du médecin.....	2
Vers la création d'un Institut de recherche en soins primaires.....	3
Le processus de mise en candidature et d'élection du Conseil d'administration pour 2018	4
L'appel de déclaration d'intérêt pour les postes d'administrateur général vacants en 2018.....	5
La Politique sur les médias sociaux.....	6
Le renouvellement de l'adhésion	6
Révision des politiques.....	6
Comités	7
Finances	7
Des investissements en technologies de l'information	7

1^{er} BUT : ÉTABLIR DES NORMES POUR FORMER DES MÉDECINS DE FAMILLE ET LES AIDER À MAINTENIR LEURS COMPÉTENCES

Le Profil professionnel en médecine de famille

Le Profil professionnel en médecine de famille présente les capacités et les engagements collectifs et individuels des médecins de famille et aidera à encadrer l'élaboration de normes nationales ainsi que les initiatives visant à faire valoir les intérêts de la médecine familiale. De plus, le Profil professionnel en médecine de famille poursuit les objectifs suivants :

- Décrire la responsabilité du médecin de famille dans la prestation de soins aux patients, en assurant un suivi lorsque nécessaire et en facilitant la transition des soins et l'orientation des patients vers d'autres services
- Mettre l'accent sur l'importance de la relation médecin-patient et décrire comment le médecin de famille est le premier point de contact pour les patients
- Encadrer les normes nationales pour la formation, la certification et le développement professionnel continu en médecine familiale
- Refléter une vaste gamme de compétences afin de soutenir le généralisme et la capacité des médecins de famille d'adapter leurs compétences à la communauté, de façon à répondre à des besoins variés dans différents contextes de pratique
- Grâce aux Certificats de compétence additionnelle (CAC), aider davantage les médecins de famille à offrir des soins de qualité, centrés sur le patient et qui répondent aux besoins de leurs patients et de leur communauté

PROFIL PROFESSIONNEL EN MÉDECINE DE FAMILLE

QUE le Conseil approuve le Profil professionnel en médecine de famille (version du 20 décembre 2017), tel qu'il a été revu en février 2018.

2^e BUT : RÉPONDRE AUX BESOINS CHANGEANTS DE NOS COMMUNAUTÉS

Le Centre de médecine de famille

Le modèle du [Centre de médecine de famille](#) (CMF) prône une vision des soins centrés sur les besoins du patient au sein de sa communauté et intégrés avec d'autres services de santé. Le CMFC souhaite que, d'ici 2022, davantage de médecins de famille travaillent dans des établissements qui suivent le modèle du CMF et que les compétences avancées soient bien intégrées à la pratique de médecine familiale dans les établissements de ce type. Tout en conservant son plan de travail, sa vision et ses concepts fondamentaux, le CMF sera mis à jour afin de mieux refléter la nouvelle structure. Le résultat est le fruit de consultations **poussées** menées à ce jour.

CENTRE DE MÉDECINE DE FAMILLE

QUE le Conseil approuve la structure de concepts révisée de la vision de la pratique de médecine familiale du Centre de médecine de famille.

ET QUE le Conseil approuve le maintien du nom du Centre de médecine de famille pour la vision dans le but de mettre en valeur les initiales CMF dans les documents de marketing et de communications.

L'évolution du rôle du médecin

En tant que membre du Forum médical canadien, le CMFC contribue au plan d'action pour les 10 prochaines années qui fait suite au projet initial intitulé *L'Évolution du rôle du médecin*. Le but de ce projet est d'élaborer une vision de l'évolution que devrait suivre le rôle des médecins pour que ceux-ci puissent mieux contribuer à la prestation de soins de qualité centrés sur le patient, ainsi qu'à la réalisation d'un système de santé viable et hautement efficace. La contribution du CMFC à ce projet correspondra au travail décrit dans le plan stratégique de 2017 à 2022, tout particulièrement les actions qui touchent le Centre de médecine de famille, le Profil professionnel en médecine de famille, l'introduction des plans d'apprentissage personnalisés et l'Initiative visant l'amélioration de la qualité.

LE FORUM MÉDICAL CANADIEN ET L'ÉVOLUTION DU RÔLE DES MÉDECINS

QUE le Conseil soutienne la soumission auprès du secrétaire du Forum médical canadien décrivant la contribution du CMFC aux actions décrites dans *L'Évolution du rôle du médecin*.

3^e BUT :
**FAIRE LA PROMOTION DE LA VALEUR DES SOINS
OFFERTS PAR LES MÉDECINS DE FAMILLE**

Vers la création d'un Institut de recherche en soins primaires

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), qui constituent le principal bailleur de fonds de la recherche en santé au Canada, regroupent [13 instituts](#) qui déterminent les priorités de recherche et soutiennent un large éventail d'activités de recherche. La médecine familiale n'est représentée par aucun de ces 13 instituts.

Le CMFC milite pour qu'un institut en soins primaires soit établi depuis la fondation des IRSC en l'an 2000. Le groupe de défense d'intérêts de la Section des chercheurs et le département des Politiques en matière de santé et Relations gouvernementales dirigeront le travail de représentation en faveur de la création d'un Institut de recherche en soins primaires au sein des IRSC.

**REPRÉSENTATION EN FAVEUR DE LA CRÉATION D'UN INSTITUT
DE RECHERCHE SUR LES SOINS PRIMAIRES AU SEIN DES
INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA**

QUE le Conseil du CMFC soutienne les efforts de représentation pour l'établissement d'un Institut de recherche en soins primaires au sein des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

FONCTIONS DE L'ENTREPRISE : RENFORCER TOUTES LES FONCTIONS DU COLLÈGE NÉCESSAIRES À SON BON FONCTIONNEMENT

Le processus de mise en candidature et d'élection du Conseil d'administration pour 2018

Le Conseil du CMFC a approuvé la mise à l'essai d'un nouveau processus de deux ans (2018 et 2019) en vigueur depuis février 2018. Ce processus permettra au Comité consultatif sur la gouvernance et au Comité des mises en candidature d'offrir aux membres de nouveaux moyens de s'impliquer dans la sélection des leaders du CMFC.

Le Comité des mises en candidature mettra tout en œuvre pour présenter plusieurs options aux membres, mais recommandera seulement des candidats qu'il estime convenables et qualifiés.

Ce processus pilote sera évalué après deux essais afin d'assurer que le Conseil d'administration conserve une combinaison adéquate de compétences.

De plus amples renseignements concernant les dates importantes pour la mise en candidature et l'élection du Conseil d'administration sont affichés sur le [site Web du CMFC](#).

MISE EN CANDIDATURE ET ÉLECTION DE MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

QUE le Conseil approuve un projet pilote pour 2018 et 2019 où le Comité consultatif sur la gouvernance et le Comité des mises en candidature faciliteront l'introduction d'occasions additionnelles pour les membres de participer à la sélection des leaders du CMFC, tout en nous assurant de maintenir une gouvernance solide ;

ET QUE le projet pilote soit évalué et les commentaires des membres sur l'orientation proposée soient sollicités avant de modifier les processus présentés dans notre Règlement administratif ;

ET QUE le Comité des mises candidature :

- Détermine les attributs/habilités/expériences requises des nouveaux membres du Conseil afin d'assurer le maintien d'un Conseil solide, axé sur les compétences ;
- Sollicite l'aide des membres pour encourager leurs pairs qui possèdent les attributs proposés à soumettre leur candidature pour un poste au Conseil d'administration ;
- Revoie toutes les candidatures et transmette les renseignements qui tiennent compte des attributs recherchés et des éventuelles contributions que les candidats pourraient faire à un Conseil axé sur les compétences ;
- Transmette par voie électronique des renseignements comparables sur les candidats aux membres du CMFC et offre aux membres l'occasion de revoir les recommandations et, s'ils ne sont pas satisfaits, de demander qu'eux-mêmes ou qu'un autre membre prêt à se présenter soit inclus sur le bulletin de vote final ;

- Transmette des renseignements comparables additionnels sur tous les candidats aux membres afin de leur fournir l'occasion d'interagir avec tous les candidats (par voie électronique) avant la tenue du vote électronique.

L'appel de déclaration d'intérêt pour les postes d'administrateur général vacants en 2018

Le CMFC accepte actuellement les mises en candidature afin de pourvoir deux postes d'administrateur général vacants. Le Comité des mises en candidature est à la recherche de membres qui possèdent les compétences, l'expérience et les valeurs nécessaires pour continuer de promouvoir la croissance et le succès de l'organisation.

[L'appel de déclaration d'intérêt](#) est en cours et se terminera le 31 mars. Il s'agit d'un important premier pas dans le processus d'élection, et représente une occasion pour les membres d'influencer la composition du futur Conseil. Si vous avez des collègues qui possèdent les attributs nécessaires et qui, à votre avis, seraient d'excellents administrateurs généraux, veuillez les encourager à poser leur candidature. Le Comité des mises en candidature transmettra aux membres du CMFC des renseignements sur les candidats d'ici le début du mois de septembre.

POSTES D'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL VACANTS EN 2018

QUE le Conseil approuve les priorités de recrutement suivantes pour les deux postes d'administrateur général devant être pourvus aux élections de 2018 :

Compétences devant être offertes collectivement par les nouveaux membres du Conseil dans l'ordre de priorité présenté ci-après :

1. Expérience en recherche
2. Connaissances légales
3. Expérience en gouvernance
4. Expérience politique
5. Expérience financière
6. Expérience au sein du Conseil d'administration d'une section provinciale, y compris en tant que dirigeant
7. Expérience d'un médecin de famille avec des compétences additionnelles (y compris le Certificat de compétence additionnelle) dans l'un des sept domaines reconnus

En plus des compétences susmentionnées, le Comité des mises en candidature prend sérieusement sa responsabilité de recommander des candidats qui présentent une diversité au niveau du genre, de la provenance géographique, de la communauté de pratique, de la structure de rémunération et du cycle de la carrière.

Pour l'élection du Conseil de 2018 en particulier, le Comité des mises en candidature recherche des candidats qui possèdent certaines ou toutes les qualités suivantes ;

- Femmes cisgenres ou transgenres
- Des provinces de l'Atlantique
- Milieu de carrière
- Francophones
- Fournisseurs de soins de première ligne avec beaucoup d'interactions avec les patients
- Pratique basée dans la communauté
- Rémunération à l'acte comme structure de pratique
- Offrent des soins en service d'urgence

La Politique sur les médias sociaux

Le CMFC a révisé sa Politique sur les médias sociaux. Le Conseil a approuvé la motion suivante :

POLITIQUE SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

QUE le Conseil approuve la Politique sur les médias sociaux révisée en février 2018, qui précise comment les membres du Conseil d'administration et des comités peuvent interagir sur les médias sociaux lorsqu'ils n'agissent pas en tant que représentant du CMFC.

Le renouvellement de l'adhésion

À compter de juillet 2019, le système de renouvellement de l'adhésion fera la transition d'une date de renouvellement établie selon le mois de naissance de chaque membre à une date de renouvellement fixe, soit le 1^{er} juillet. Parmi les avantages de ce changement pour les membres, notons entre autres l'alignement avec les cycles Mainpro+^{MD} pour la déclaration de crédits de DPC, un calendrier de paiement prévisible, le fait de ne plus recevoir une facture le jour de leur anniversaire ainsi qu'une amélioration potentielle des services aux membres tout au long de l'année. Les membres recevront des renseignements ciblés et détaillés à propos des nouvelles dates de cycle plus tard dans l'année. Nous voulons qu'ils soient bien informés de cette nouveauté et des raisons justifiant le changement.

DATE FIXE POUR LA FACTURATION ANNUELLE

QUE le Conseil approuve le changement du cycle de renouvellement des adhésions du mois de naissance des membres au 1^{er} juillet, date fixe pour la facturation annuelle pour tous les membres ;

ET QUE cette mesure entre en vigueur le 1^{er} juillet 2019.

Révision des politiques

La politique sur le fonctionnement du Conseil porte sur les principes qui guident son fonctionnement ainsi que les rôles précis et les réunions qui s'y rattachent. À l'heure actuelle, aucune révision n'est jugée nécessaire.

POLITIQUE : CONSEIL D'ADMINISTRATION – FONCTIONNEMENT

QUE le Conseil approuve le contenu existant du document intitulé *Policy : Board of Directors – Function*, en vigueur de février 2017 jusqu'à ce qu'il soit revu dans trois ans, ou plus tôt si besoin est.

Comités

Le mandat du Groupe de travail sur la responsabilité sociale a été mis à jour pour refléter les efforts soutenus pour établir des rapports hiérarchiques optimaux avec les groupes de travail et comités du CMFC.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE

QUE le Conseil approuve les révisions de janvier 2018 au mandat du Groupe de travail sur la responsabilité sociale, plus particulièrement le changement sur la gouvernance et l'imputabilité, indiquant que dorénavant ce groupe relèvera du directeur général, Services aux membres et relations externes.

Finances

Le Conseil a accepté :

- Le Rapport financier pour la période de six mois terminée le 30 novembre 2017 ;
- Les changements au micro-budget approuvé pour la période du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018, selon les besoins et les priorités
 - À la fin de notre exercice financier (31 mai 2018), nous comptons atteindre l'équilibre budgétaire. Cette prévision repose sur les considérations suivantes :
 - Nous générerons moins de revenus que ne le prévoyait le budget pour ce qui est du *Médecin de famille canadien*, particulièrement pour la publicité liée au domaine pharmaceutique.
 - Nous réduirons les dépenses liées aux réunions des comités en adoptant des options qui reposent davantage sur les télé/vidéoconférence. Accessoirement, cette mesure aura un effet bénéfique sur l'environnement, car moins de déplacements seront requis.
 - Nous aurons recours au budget accordé aux priorités stratégiques dans le budget opérationnel du bureau de la chef de la direction et dans les réserves, si des besoins non prévus dans le budget font surface.

Des investissements en technologies de l'information

Dans un effort visant à accroître l'engagement des membres, le CMFC utilisera des fonds de la Réserve pour les initiatives stratégiques afin de financer l'achat d'équipement pour les diffusions en direct. Le CMFC appliquera la diffusion en direct (p. ex., DPC, présentations, occasions d'échanger avec le CMFC en temps réel sans se déplacer, etc.), ce qui permettra en outre de rejoindre davantage de membres. Nous espérons ainsi réduire notre dépendance sur les fournisseurs externes.

FINANCEMENT POUR L'ÉQUIPEMENT POUR LES DIFFUSIONS EN DIRECT (LIVESTREAMING)

QUE le Conseil appuie le retrait d'un montant de 31 000 \$ de la Réserve pour les initiatives stratégiques pour financer l'achat d'équipement requis pour offrir des diffusions en direct (livestreaming).

Le CMFC passe de la plateforme BlueJeans à Skype for business. Les salles de réunion du siège social du CMFC seront bientôt équipées de matériel audio/vidéo adéquat.

ÉQUIPEMENT AUDIO/VIDÉO DANS LES SALLES DE RÉUNION

QUE l'équipement actuel audio/vidéo et dans les salles de réunion soit actualisé en utilisant le budget d'immobilisations existant du département des TI.

N'hésitez pas à écrire un courriel à gcharbonneau@cfpc.ca ou à flemire@cfpc.ca, ou à communiquer avec Sarah Scott, directrice, Gouvernance et planification stratégique, à sscott@cfpc.ca pour de plus amples renseignements.

Guillaume Charbonneau, MD, CCMF, FCMF
Président et président de la réunion du Conseil d'administration de février 2018

Francine Lemire, MD CM, CCMF, FCMF, CAÉ
Directrice générale et chef de la direction